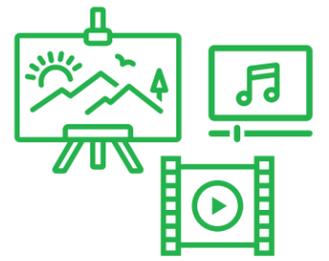


Qu'est-ce qu'une REL ?

Les **Ressources Éducatives Libres** sont des matériels d'enseignement, d'apprentissage et de recherche utilisant n'importe quel média, diffusées sous une licence ouverte permettant leur accès, utilisation, adaptation, réutilisation et redistribution sans restrictions ou avec un minimum de restrictions.



Vidéos, images, musique



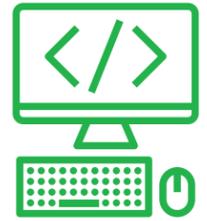
Manuels et autres textes



Outils d'évaluation



Scénarios d'activités d'apprentissage



Applications ou codes

Les REL peuvent notamment comprendre des :

Qu'entend-on par libre ? Libre de quoi ?

Une ressource éducative est libre lorsqu'elle est diffusée avec une licence qui accorde les permissions dites des **5R**.



Retenir

La permission de la conserver pour un usage ultérieur
Ex. La télécharger sur son disque dur.



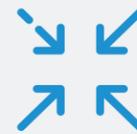
Réutiliser

La permission de l'utiliser gratuitement dans une diversité de contextes
Ex. L'utiliser en classe, la présenter dans un colloque.



Réviser

La permission de la modifier pour l'adapter à ses besoins pédagogiques
Ex. La mettre à jour, la traduire, l'abréger, l'enrichir, etc.



Remixer

La permission de la combiner à d'autres matériels pour créer une nouvelle œuvre
Ex. Créer une vidéo qui contient des images libres, intégrer un chapitre libre à un autre ouvrage.



Redistribuer

La permission de la partager par les moyens de son choix
Ex. La rendre disponible sur son site de cours, sur une plateforme de partage ou en distribuer des copies imprimées.

Trois façons d'intégrer les REL à ses activités

1

UTILISER

une ressource libre existante sans la modifier.

2

ADAPTER

une ressource libre existante pour qu'elle réponde mieux à ses besoins (réviser, remixer).

3

CRÉER

une nouvelle ressource éducative libre et la diffuser pour contribuer à l'essor du mouvement des REL.



Gratuit ne veut pas dire libre

Il faut absolument une licence libre qui accorde les **5R**, comme la plupart des licences Creative Commons.

Le mot **libre** est parfois utilisé dans d'autres sens :

- L'expression **libre accès**, généralement associée à la publication savante, n'inclut pas le droit de modifier (sauf exception). Les ressources en libres accès ne sont pas nécessairement des REL.
- Sauf exception, les ressources **libres de droits** ne sont pas des REL. Chaque créateur doit normalement acheter une licence qui permet l'utilisation sous certains termes, qui n'offrent généralement pas les permissions des 5R. Lisez bien les termes !

Wiley, D. (5 mars 2014) The Access Compromise and the 5th R. [Article du blogue Iterating toward openness]. Récupéré depuis <https://opencontent.org/blog/archives/3221>
UNESCO. (2015). Lignes directrices pour les Ressources Éducatives Libres (REL) dans l'enseignement supérieur. Récupéré sur UNESDOC: <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232842>
En savoir plus : <https://opencontent.org/definition/>